



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CIBE
le 15 juin 2011 à 9h30
dans les locaux de la Caisse des Dépôts et Consignations, à Paris

Etaient présents:

ALLONGUE Patrick - CITI TECHNOLOGIES
AUTHIER Jacques - BOIS 2 SAS (représenté par BONNINGUES Alexis)
BARBIER Claude - CNPF
BENARROSH Robert - CITI TECHNOLOGIES
BILLARD Philippe - BOIS 2 SAS
BOUCHER Boris - FIBOIS ARDECHE DROME (représenté par DEFAYE Serge)
BOUGELOT Jérôme - CALIA CONSEIL (représenté par DEFAYE Serge)
BRUNEL Gérard - BRUNEL (représenté par le Président)
CAUCHY Laurent - COHERENCE INGENIERIE (représenté par RIALLAND Samuel)
CHAZAL Marie-Paule - AUVERGNE PROMOBOIS (représenté par SILBERBERG Olivier)
CHINAL Eddie - INDDIGO
CORDRAY Antoine - IDEX SAS
COUSIN Stéphane - Biomasse Normandie
D'AMECOURT Antoine - FORESTIERS PRIVES DE France (représenté par BOUVAREL Luc)
DAVID Gilles – ENERTIME (représenté par PASQUIOU Valentin)
De la ROCHERE Eric – ARBOCENTRE (représenté par SILBERBERG Olivier)
de MONTLIVault Pierre - BOIS ENERGIE FRANCE
de REBOUL Louis - FEDEREC PALETTES ET BOIS (représenté par FLEURY Mathieu)
DE SOUSA Claude - DE SOUSA
DEFAYE Serge – CIBE et DEBAT
DEMARNE Bertrand – CODIFA (représenté par DEFAYE Serge)
DUCRET Sylvie Marguerite – APRORES (représenté par GROVEL Rémi/FER)
DUGRIPON François-Xavier - COFELY
DUPOUX François - FEDENE
ESTEVE Pierre - BOIS ENERGIE 66 (représenté par RIALLAND Samuel)
FLEURY Mathieu - BIOMASSE NORMANDIE
FROUIN Hervé – SEGEM (représenté par NOTHIAS Jean-François)
GAROTTE Bruno - DALKIA France (représenté par de MONTLIVault Pierre)
GARSault FABBI Annick - BOIS ENERGIE 15 (représentée par GROVEL Rémi/FER)
GROVEL Rémi - FORET ENERGIE RESSOURCES
GUYON Pascal - VIESSMANN France SAS
HAIRAULT Cécile - IDEX SAS
HOUIN Marc - KOHLBACH
HUET Stéphane - LAUMOND FAURE - Groupe SNC LAVALIN (représenté par DEFAYE Serge)
JACQUES Dominique - RHONALPENERGIE ENVIRONNEMENT
JARLIER Dominique - FNCOFOR



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

LAUVERJAT Céline - CAISSE DES DEPOTS
LEAUTE Gildas – BEIRENS (représenté par LAURE Raphaël)
LEON Pascal - SITA Recyclage / RBM
LHOIR Hubert – CORIANCE (représenté par JOHO SALTO Florence)
LINTZ Alain - INPAL INDUSTRIES
MANGEL Anne-Catherine – PROPELLET FRANCE
MARCHAND Nolwenn - FNCOFOR
MARIN Jean-Baptiste - EUROPEENNE DE BIOMASSE (représenté par BOULLE Bertrand)
MONCHAUX Philippe - FCBA INSTITUT TECHNOLOGIQUE
NICARD Serge - CHAMP ROUGET BOIS ENERGIE (représenté par le Président)
OLLIVIER Patrick - CIBE
PASQUIER François - ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES (représenté par HELOU Tamouz Enaut)
PAYEN Elodie - CIBE
PAYET Laurent - Dauchez Payet
PENNEROUX Max - SOCIETE FORESTIERE DE LA Caisse des Dépôts (représenté par le Président)
PLUMAIL Dominique – CEDEN (représenté par DEFAYE Serge)
PRINCE Christophe - INTERBOIS PERIGORD (représenté par SILBERBERG Olivier)
PROY Jacques - METSÄLIITTO
RAT Gregory - WEISS France
RENOUX Denis – CRER (représenté par RIALLAND Samuel)
RIALLAND Samuel - ATLANBOIS
RIEHL Patrick - INPAL INDUSTRIES
SAGET Georges – IRB (représenté par SILBERBERG Olivier)
SERVANT Jean-Michel – CIBE/PERDURANCE
STOJANOVIC Djordje – CPCU (représenté par MORLET Jean-Marie)
TACHET Jean-Pierre - CIBE
TONETTI Dominique - BIOMASSE ET DEVELOPPEMENT (représenté par de MONTLIVAULT Pierre)

Etaient excusés :

ATGER Roland - CCI de la Lozère
BACHMANN Christophe - NOREMAT
BARDEAU Guillaume – EIFER
BERLIOZ Jacques - Le Bois International
BESSON Pierre – ADUHME
BOUCAS Jorge - NEXTENERGIES
BOURDAROT Pierre - ENERTHERM
CAPPE Daniel – ATEE
CHARRIER Elisabeth - FF3C
CHEPTOU Clément - NORD PICARDIE BOIS
COMPTE Dominique - COMPTE-R
COUTELLE David - ICE



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

DENORMANDIE Laurent – FNB
FOLTZER Claude - SCHMID France
GANDON Gérard – OLERGIE
GIVOIS Denis (précédemment trésorier du CIBE)
GUERIN Christelle - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE HAUTE-MARNE
GUILLAUME Gwenaëlle - Coriance
HERMES Jean-Emmanuel - France BOIS FORET
HUON Christophe - ENERGICO
LEBAS Etienne - ECOREN
LOEB Amandine - AREC POITOU-CHARENTES
MAZOYER Christophe - NOREMAT
NOCODIE Serge – AMORCE
PASTOR Jean-Marc- TRIFYL
PEDRON Michel – AILE
PELLETIER Jean-Christophe - Bois Négoce Energie
RIBOT Jean-Jacques - BIOCMBUSTIBLES SA
SAUVAGE Christel - ALE ARDENNES
TERRASSON Marion - SOLAREZO SAS
VUILLEMIN Bruno - AUVERGNE ENERGIE SOLUTIONS

Le Président du CIBE ouvre la séance à 9h30 et remercie la Caisse des Dépôts et Consignations, en la personne de Céline LAUVERJAT, de son accueil et les participants de leur présence.

Ordre du jour :

1 – RAPPORT MORAL SUR LA GESTION DE L'ASSOCIATION – SERGE DEFAYE PRESIDENT

Le Rapport moral présenté par Serge DEFAYE est joint en annexe (A).

Conformément à ce rapport, le Président précise qu'il souhaite spécifiquement demander l'aval de l'assemblée pour demander un audit parlementaire sur les conditions de développement de la cogénération biomasse (bilan des projets CRE, conditions de transcription de la loi NOME sous forme d'arrêté tarifaire). Sur ce dernier point, il précise que le courrier adressé en février 2011 à Mme le Ministre du MEDDTL, et co-signé avec la FEDENE, n'a pas reçu de réponse à ce jour. La procédure d'audit parlementaire viserait à réaliser une évaluation objective indépendante.

Commentaires et débat sur l'activité du CIBE

La nouvelle (et unique) adresse de l'association est le 185 rue de Bercy à Paris (75012).



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

Eddie CHINAL (INDDIGO) indique que le développement de l'usage énergétique de la biomasse se poursuit, notamment au travers des SRCAE¹ en cours visant à décliner en région les objectifs ambitieux du Grenelle pour 2020. Alors que la part de la biomasse y est prépondérante, les moyens qui y sont consacrés sont dérisoires, en particulier en matière technique et scientifique, en comparaison par exemple avec la filière solaire qui mobilise plus de 50 chercheurs (INES) suite à plus de 10 ans de montée en puissance. Sur nombre de sujets, le CIBE est seul et n'a pas suffisamment les moyens de porter les investigations techniques qui seraient nécessaires. Serge DEFAYE partage cette analyse et souligne que – respectivement - les filières thermiques (vs. électrique), les EnR (vs. les énergies conventionnelles, fossiles et fissiles) et la biomasse (à l'intérieur des EnR) sont historiquement les parents pauvres des politiques publiques nationales. De plus, la biomasse souffre d'une image peu technologique (par rapport au solaire par exemple), si bien que les financements publics portent uniquement sur la demande et très peu sur la R&D. Cette question sera mise à l'ordre du jour de la commission RES (au titre des politiques publiques) avec l'appui de la commission MOP si besoin.

Dominique JACQUES (RAEE) revient sur la question des tensions sur la ressource. Il convient de ne pas limiter l'analyse des concurrences d'usage internes au bois énergie à celles entre installations collectives et industrielles. La principale consommation reste celle du bois bûche à usage domestique (80% environ), alors qu'elle comporte une grosse et double incertitude : sur les consommations et sur les rendements effectifs des appareils. Il faut selon lui impérativement sortir de cette situation, en agissant sur le cadre réglementaire, la situation pouvant évoluer très significativement sur un horizon de 10 ans. Serge DEFAYE abonde dans ce sens, en soulignant que l'hypothèse, ayant cours depuis le Grenelle, soutenue par le SER et souvent relayée par l'ADEME et les medias, selon laquelle la consommation de bois bûche serait invariante (l'augmentation des rendements devant compenser l'augmentation du parc des appareils) est sujette à caution. On peut même estimer l'accroissement de consommation annuelle autour de 1 à 1,5 M stères si on se réfère à l'augmentation des ventes d'appareil de chauffage au bois entre les périodes 2000-2005 et 2005-2010 et des tensions perceptibles sur le marché du bois de chauffage dans de nombreuses régions. Poursuivant sur ce thème, il présente 2 documents (joints en annexe B et C) :

- Un bilan des flux/usages du bois, document de travail présenté lors d'une réunion avec FBIE² le 25 mai dernier, et qui devra être retravaillé et conforté (par la commission APR) en préparation du colloque national du 28 septembre prochain (programme joint en annexe D),
- Une carte présentant ce que pourrait être une approche interrégionale pour décliner au plus près des spécificités des territoires le bilan emplois/ressources de la biomasse (dernier point du rapport moral).

François-Xavier DUGRIPON (COFELY) indique que le bilan des flux doit faire l'objet d'une projection à 2020 (en plus de la déclinaison interrégionale) afin d'identifier comment ces flux sont susceptibles d'évoluer.

¹ Schémas régionaux climat air énergie

² France Bois Industries Entreprises



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

Rémi GROVEL (FER, secrétaire/animateur de la Commission APR) souligne qu'il faut prendre en compte les zones d'approvisionnement des plus grosses unités industrielles, qui structurent des « grands bassins » dans une logique avant tout économique et non selon un souci d'optimisation de circuits plus ou moins courts. En synthèse, Serge DEFAYE donne à tous rendez-vous au Colloque du CIBE en septembre prochain et souhaite que celui-ci soit l'occasion d'un dialogue de qualité sur la question des concurrences d'usage.

Dominique JACQUES (RAEE) soulève la question de la reconnaissance institutionnelle des travaux réalisés dans les commissions. Serge DEFAYE souligne l'abondance et la qualité de la production, largement due à l'implication bénévole des membres. Les retours sont en effet rares, tant de la part de l'ADEME que des ministères qui sont destinataires des principales contributions. Pourtant, grâce à la newsletter notamment, les travaux du CIBE sont de plus en plus visibles, notamment auprès des directions régionales de l'ADEME. Pascal LEON (SITA/RBM, co-président de la COM APR) indique que les réunions régionales montrent une réelle reconnaissance des travaux du CIBE par les acteurs professionnels et institutionnels impliqués dans ces réunions. Serge DEFAYE souhaite que le relai soit mieux assuré par les grandes fédérations professionnelles adhérentes, et charge Elodie PAYEN de mettre en place un lien régulier via des correspondants à identifier.

Eddie CHINAL (INDDIGO) revient sur la question des moyens limités du CIBE, notamment en matière de diffusion. Il demande si des synergies ne devraient pas être recherchées avec AMORCE qui a constitué un club dont les objectifs semblent très proches de ceux de la COM RES, et avec le SER (FBE). Serge DEFAYE indique que le CIBE reste ouvert au dialogue mais constate une vraie difficulté à concrétiser ces synergies. Par exemple, la décision par le SER de monter un colloque, positionné au même endroit que celui du CIBE, sur des thèmes très proches, et 2 mois avant celui du CIBE, ne démontre pas une attitude objective de coopération de la part du Syndicat.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Concernant le point spécifique portant sur l'opportunité de demander un audit parlementaire sur les conditions de développement de la cogénération biomasse, Céline LAUVERJAT (CDC) demande à ce que la formulation exacte de la demande soit précisée. Serge DEFAYE indique que la demande sera soumise à l'approbation du prochain CA du CIBE³, et que celle-ci doit rester consensuelle.

L'assemblée approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le principe d'une demande d'audit parlementaire portant sur les conditions de développement de la cogénération biomasse en France et mandate le Conseil d'Administration pour en valider la formulation.

³ NDLR : prévu en septembre 2011 (date et lieu à définir exactement)



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

2 – RAPPORT FINANCIER : COMPTES 2010 ET BUDGET PREVISIONNEL 2011 – PATRICK OLLIVIER TRESORIER

Le Rapport financier présenté par le Trésorier Patrick OLLIVIER est joint en annexe (E).

Celui-ci rappelle qu'il a été nommé Trésorier par décision du CA du 1^{er} décembre 2010, pour succéder à Denis GIVOIS à compter du 1^{er} janvier 2011. Les comptes 2010 ont donc été préparés par Denis GIVOIS lequel s'est excusé de n'avoir pas pu être présent ce jour.

Patrick OLLIVIER attire l'attention sur la situation critique de la trésorerie de l'association, une partie importante (encore 50 kEUR à ce jour) des produits de l'exercice 2010 étant décalés en 2011. Il faudrait aller dans l'autre sens et constituer une réserve de trésorerie équivalente à 6 mois d'activité ; ce point doit être impérativement amélioré à l'avenir.

Serge DEFAYE précise que les comptes restent globalement équilibrés, mais qu'au fil des ans, un retard a été pris dans les conventions avec l'ADEME, retard à la fois administratif et dans le rendu des livrables. Il demande aux secrétaires/animateurs de commission de résorber ce retard et d'anticiper les échéances calendaires contractuelles de la prochaine convention pour la remise des rapports intermédiaires et du rapport final.

Patrick OLLIVIER présente ensuite le budget prévisionnel 2011. L'enjeu est de réaliser un doublement des produits (en comparaison, 2010 a été stable par rapport à 2009). Serge DEFAYE rappelle que le conventionnement avec l'ADEME repose sur un co-financement par des ressources propres à hauteur de 50% au moins. Il précise que le budget présenté n'inclut pas pour l'instant une proposition portant sur la caractérisation des bois en fin de vie⁴ (environ 60 kEUR) qui s'étalerait sur 2 exercices : 2011 et 2012.

Dominique JACQUES (RAEE) rappelle l'importance de comptabiliser le temps passé par les membres bénévoles, en plus du temps des permanents. Ce principe est déjà acté ; un suivi va être progressivement mis en place, notamment permis par l'arrivée d'Elodie PAYEN.

François-Xavier DUGRIPON (COFELY) pose la question de la pérennité du soutien renforcé de l'ADEME qui doit être mis en place à partir de 2011. Serge DEFAYE indique que les conventions avec l'ADEME restent établies sur une base annuelle mais que l'engagement porte en principe sur une durée de 3 ans (selon la réunion tenue en novembre 2010 avec l'ADEME). Il précise en outre qu'il souhaite que le CIBE évolue de façon à être en mesure d'effectuer des missions d'intérêt général sur des durées plus longues (3 à 5 ans) comme cela est permis par la réglementation européenne.

Dominique JACQUES (RAEE) indique qu'il faudrait étudier l'intérêt de sortir au moins partiellement du régime de « non-assujetti à la TVA » du fait de la présence de plusieurs salariés depuis l'exercice en cours. Ce point sera en effet étudié.

⁴ Cf. plus loin « questions d'actualité »



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

Valentin PASQUIOU (ENERTIME) demande des précisions sur le contenu de la proposition « benchmark européen⁵ ». Les thèmes de travail qui la composent, pour la partie CIBE relative à la biomasse, seront discutés dans le cadre de COM REX.

L'assemblée générale décide à l'unanimité d'approuver les comptes 2010 tels qu'ils lui sont présentés et donne quitus au trésorier (D. GIVOIS) pour sa gestion de l'exercice 2010.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel de l'année 2011 tel qu'il lui est présenté par le trésorier (P. OLLIVIER).

3 – RATIFICATION DU REMPLACEMENT D'UN ADMINISTRATEUR

Suite à la démission de Christophe HUON (ENERGICO) du CA du CIBE, le 15 février 2011, et conformément aux statuts de l'association (article 10), le Conseil d'Administration a procédé, à titre provisoire à la nomination de Pierre-André VILLENEUVE (GIRUS) en tant qu'administrateur, cette cooptation devant ensuite être soumise à la ratification de l'AG la plus proche, en l'occurrence celle de ce jour. Il est rappelé que Christophe HUON est lui-même à l'origine de cette proposition pour lui succéder.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de Pierre-André VILLENEUVE (GIRUS) en tant qu'administrateur.

Serge DEFAYE précise que Pierre-André VILLENEUVE a également succédé à Christophe HUON, comme co-président de la COM REX, aux côtés de Christophe PASCUAL (COFELY).

4 – QUESTIONS D'ACTUALITE

Bois en fin de vie

Serge DEFAYE indique avoir demandé à Mathieu FLEURY (Biomasse Normandie) de rédiger un programme d'études, transmis aux participants du sous-groupe de travail de la COM APR (et REX) et co-financeurs pressentis, portant sur la caractérisation technique des bois en fin de vie (BFV). L'étude doit porter sur la chaîne complète : préparation du combustible, conduite des installations de combustion, filtration des émissions. L'enjeu est de proposer aux pouvoirs publics une définition de seuils de façon à mettre en place un cadre réglementaire précis.

Pascal LEON (intervenant en tant que membre de FEDEREC) indique qu'une démarche similaire avait été envisagée par cette fédération. Il va donc proposer le projet de plan de travail du CIBE à FEDEREC avec l'objectif de recueillir leur accord. Les aspects budgétaires restent par ailleurs à discuter indépendamment.

⁵ Nom interne provisoire



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

Grégory RAT (WEISS) souhaite que les constructeurs soient associés à ce programme. Serge DEFAYE confirme la pertinence de cet appui, le lien devant être fait par la COM REX et son secrétaire/animateur (Jean-Pierre TACHET).

François DUPOUX (FEDENE) intervient pour tempérer le débat. Il souligne qu'il faudrait au préalable s'assurer de l'adhésion des pouvoirs publics (DGPR, DGEC mais aussi cabinet du MEDDTL) à la démarche envisagée. Cela ne semble pas acquis à ce jour ; en conséquence, il faudrait obtenir rapidement un rendez-vous auprès d'eux.

Pierre de MONTLIVault (DALKIA et BEF) demande si les conséquences de la sortie du statut de déchet (SSD), si c'est cela dont il s'agit, ont bien été évaluées. En effet, l'impact de la réglementation REACH risque d'être encore plus lourd à supporter dans cette hypothèse, par rapport à la situation actuelle.

Pascal LEON (SITA/RBM) précise que ce point n'est pas totalement clarifié, et fait l'objet de débats internes dans les grands groupes de l'environnement. A ce jour, la décision d'aller vers la SSD des bois en fin de vie n'y est pas prise. De plus, se pose la question de distinguer le cas des bois « classe A » des bois « classe B », à l'intérieur de cette problématique.

François-Xavier DUGRIPON (COFELY) confirme et indique que la priorité urgente de son point de vue est d'abord de régler le cas de l'utilisation des bois de classe A dans les installations en fonctionnement et pas d'aller vers l'utilisation éventuelle de bois de classe B retraités. Il souhaite que les 2 sujets soient clairement découplés et traités en 2 temps. Serge DEFAYE indique que la frontière entre types de bois n'a pas de statut solide, sur le plan scientifique, ni sur le plan juridique, d'où la nécessité de traiter globalement le sujet pour, entre autres, définir les limites applicables.

Pascal LEON (SITA/RBM) souligne que, s'il s'agit de s'engager dans la SSD des bois, cette évolution concernerait tous les usages, et pas seulement les usages énergétiques, ce qui implique nécessairement un sujet plus complexe, en interaction avec d'autres acteurs.

En synthèse, Serge DEFAYE demande aux pilotes du groupe de travail (Pascal LEON, Louis de REBOUL + Mathieu FLEURY) d'organiser une réunion la semaine suivante⁶ pour faire le point sur cette question et en particulier sur la proposition d'études en projet.

Fonds chaleur

Serge DEFAYE indique que l'ADEME a reporté au 08 septembre 2011 la prochaine réunion de concertation sur le fonds chaleur (la précédente date du 02 février 2011 et avait fait l'objet d'un courrier du CIBE à l'ADEME en date du 07 mars 2011 insistant notamment sur la nécessité de ne pas mettre en place une procédure d'appel à projets régional pour les projets collectifs ayant déjà fait l'objet d'une mise en concurrence).

⁶ Hors réunion : réunion tenue le 24 juin 2011 après-midi



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

Suite au CA du CIBE du 14 avril 2001, a été préparé un courrier à l'attention du Président de l'ADEME pour solliciter un rendez-vous portant sur ces questions. Ce courrier est en cours de relecture à la FEDENE qui en sera co-signataire avec AMORCE.

François DUPOUX (FEDENE) souhaite qu'une réunion préalable soit organisée, incluant AMORCE mais aussi le SER, pour définir conjointement les thèmes à aborder lors de ce rendez-vous. Cette réunion est à organiser dans les plus brefs délais.

Tarifification des réseaux de chaleur

Serge DEFAYE présente (en annexe F) un support montrant la part des différents postes (R1, R2 et ses subdivisions) dans le coût complet de la chaleur d'un échantillon de réseaux de chaleur au bois en fonctionnement. Ce document établi à partir de données personnelles tirées de son expérience d'AMO et de collègues (AMO ou BE) sera mis à la disposition de la COM RES.

Pierre de MONTLIVault (DALKIA) ne conteste pas le fait que la part fixe (abonnement) est aujourd'hui élevée dans la tarification de la chaleur, ce phénomène étant d'ailleurs encore plus accentué dans le cas de réseaux utilisant la géothermie. Toutefois, il souhaite en relativiser la portée en tant que frein possible à la mise en œuvre ou non de nouveaux projets, en comparaison par exemple, avec les appels d'offres régionaux du fonds chaleur dans le collectif.

François DUPOUX (FEDENE) intervient pour contester l'application étroite souvent faite de la circulaire de 1982. Selon lui, le problème principal tient à ce que les abonnés ne veulent pas voir apparaître de frais de 1^{er} raccordement, si bien que ceux-ci viennent gonfler le poste R2. La situation actuelle conduit à :

- une part fixe trop importante dans le coût complet de la chaleur (de l'ordre de 70%), ce qui rend le raccordement au réseau difficilement vendable pour de nouveaux abonnés,
- des contestations incessantes sur les puissances raccordées (celles-ci étant fréquemment utilisées comme clé de répartition de la part fixe),
- une incitation quasi-nulle à économiser l'énergie pour le consommateur.

Pour lui, cette question est à remettre à plat, en repartant de l'utilisateur, et non de la structure analytique de constitution du coût de la chaleur. De plus, la question de l'indexation des prix (parts fixes et variables) est à traiter en même temps.

François-Xavier DUGRIPON (COFELY) souhaite également que la question de l'indexation soit reprise globalement par le groupe de travail, en s'appuyant sur les avancées de la COM APR (indices CEEB désormais doublement labellisés, INSEE et SSP). Patrick OLLIVIER (RBM) estime que le sujet a mûri depuis 3 ans et qu'il semble possible de mieux traiter maintenant cette question urgente.

Ces travaux se poursuivront dans la COM RES.



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

5 – SYNTHÈSE DES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Le CIBE compte désormais 5 commissions : APR, REX, MOP, RES et ANI dont les travaux sont présentés par leurs secrétaires/animateurs respectifs (cf. annexes G, H et I). La présentation de la COM ANI s'appuie sur la carte en dernière page de la newsletter n°9 dans le « dossier participants » (annexe J).

6 – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question supplémentaire n'est soulevée.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13h05.

Serge DEFAYE

Président

Jean-Michel SERVANT

Secrétaire de séance

PJ (10) :

Annexe A : Rapport moral 2010 – 15 juin 2011

Annexe B : Bilan des flux de bois (document de travail) - 25 mai 2011

Annexe C : Carte des grandes interrégions proposées pour l'analyse de la ressource (document de travail) – 15 juin 2011

Annexe D : Programme du colloque national du CIBE du 28 septembre 2011

Annexe E : Rapport financier : Comptes 2010 et budget prévisionnel 2011 – 15 juin 2011

Annexe F : Présentation sur la tarification des réseaux de chaleur au bois - 15 juin 2011

Annexe G : Présentation COM – APR – 15 juin 2011

Annexe H : Présentation COM – RES et REX – 15 juin 2011

Annexe I : Présentation COM – MOP – 15 juin 2011

Annexe J : Présentation COM – ANI – 15 juin 2011

Annexe K – Lettre d'information du CIBE n°9